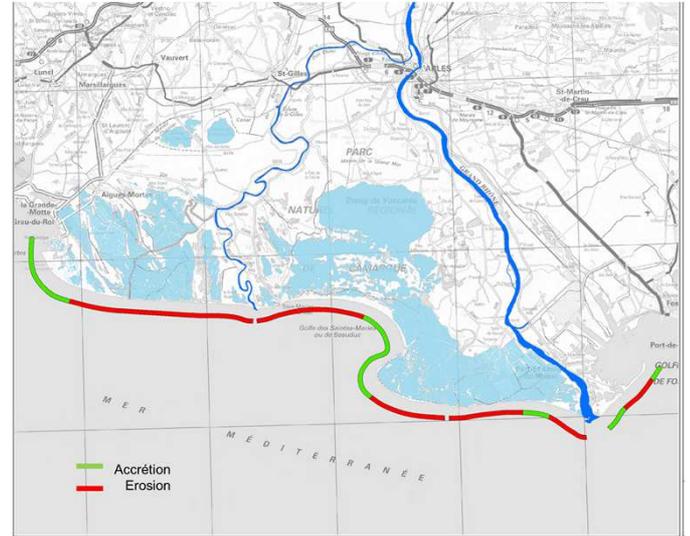


Perceptions de territoire



Parc naturel régional de Camargue- SIT des PNR PACA - www.pnrpaca.org

Sources d'évolution des visages de la Camargue

- Industrie du sel et de ses dérivés
- Agriculture par l'affectation des terres qui change au fil des saisons, des décennies, des traditions : élevage extensif, chasse, culture riz, céréales diverses, vigne ...
- Multiples facettes du tourisme de la station balnéaire à l'écotourisme avec le sentiment de bout du monde et d'isolement.

Camargue Terre d'équilibre

Zone de grands espaces

- Elevage extensif - Gardians
- Grands domaines et longues plages (Beauduc, Piémanson), faible démographie, paysages remarquables.

Zone très protégée

- Natura 2000
- Parc Naturel Régional de Camargue
- Réserve Nationale de Camargue
- Convention Ramsar
- Réserve de Biosphère – Unesco.

Territoire sauvage et artificiel, historiquement instable, en perpétuelle modification, façonné par l'homme tout en étant reconnu internationalement pour ses espaces sauvages et naturels.

Ile de Camargue et Petite Camargue : rencontre de la Méditerranée et du Rhône, contraintes fortes qui nécessitent une gestion artificielle protégeant les activités humaines.

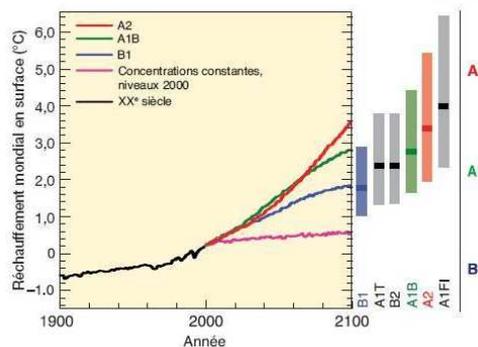
Sensibilité aux variations entre eaux douces saumâtres et salées.

Evolutions à venir et résilience du territoire face aux enjeux :

- nouveaux usages
- nouvelles attentes
- nouveau visage du territoire.



Projections du réchauffement climatique suivant les scénarios du GIEC



Conséquences sur l'augmentation du niveau de la mer



Projection + 1 m en 2100
Source Flood maps / données NASAs

Trame écologique et paysagère



Paysages ouverts remarquables

Emblématiques et variés



Patrimoine agricole : paysage de grandes cultures, domaines

- riziculture , vignes, céréales
- Élevages extensifs
- Allées coupe vent
- Canaux roubines et fossés d'irrigation.

Zones protégées : espaces ouverts ou linéaires

- Ripisylves
- Sansouires
- Littoral avec végétalisation pour maintenir les dunes
- Rhône et petit Rhône, roubines, étangs
- Influence du sel et du vent qui façonnent le paysage.

Patrimoine

- Historique, bâti, hameaux, entrées des mas avec alignements d'arbres
- Industriel : bâtiments des Salins et leurs cheminées, grues du port à la confluence, tables saunantes
- Maritime : phares, bacs, port, digues
- Cabanons : installations dédiées initialement aux pêcheurs, puis lieux de vacances aux valeurs de liberté, convivialité, plaisirs du bord de mer et de la nature ; font partie intégrante de la mémoire ouvrière des lieux.



Dimension socio-économique



Bassin de vie

Continuité Territoriale - Liaisons économiques

Accès aux Services

- Accès aux soins (dont le centre de santé mutualiste)
- Besoins de la vie courante
- Services publics

Accès aux Secours

- Permanence des secours liée en partie :
- au vent
 - ou aux crues du Rhône

Accès à l'emploi

- Industrie
- Tourisme
- Services publics
- Etablissements scolaires

Liaisons économiques

- Favoriser les itinéraires hors cœur de parc
- Trajets pendulaires et scolaires
- Transports et tourisme fluviaux

Tourisme

Atouts

- écosystèmes
- paysages
- milieux aquatiques riches et variés
- richesses ornithologiques
- patrimoine architectural et industriel local.

Circulations est -ouest de la Camargue

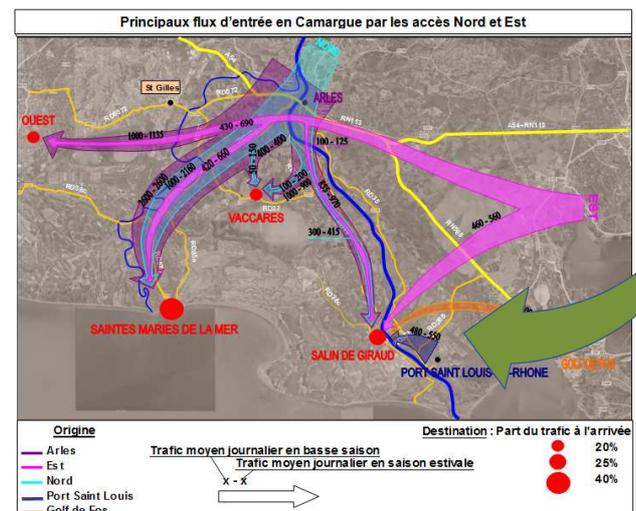
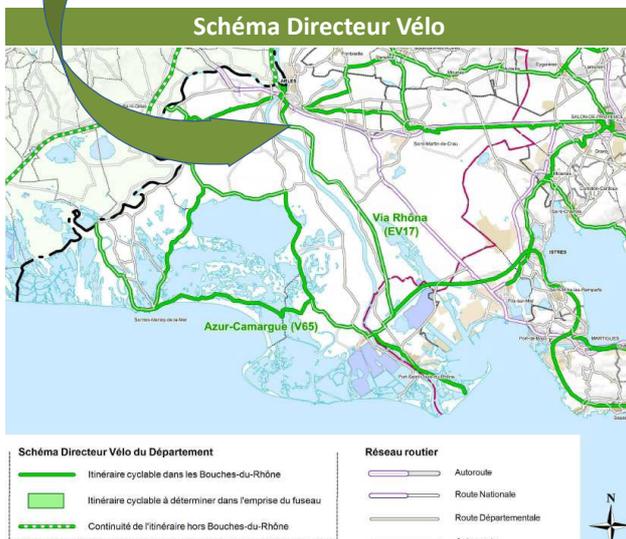
- 60 % du trafic par la RD570
- 25 % du trafic par la RD36
- 15 % du trafic par le bac de Barcarin



Modes de Déplacements actifs

- Azur Camargue
- Viarhônga
- Digue à la mer

Déplacements: Tourisme Marchandises Travail



Acteurs Orientations Outils



Objectif 2022
Rapport Volume 1
Parc naturel régional de Camargue

Charte du Parc de Camargue

Etablit les **moyens et les règles** pour instaurer les conditions :

- d'un **développement social**
- et humain** exemplaires

qui assurent le maintien d'une **biodiversité exceptionnelle**.

Schéma Directeur routier départemental

- Basé sur le principe d'une **route durable**
- Axes routiers de l'île de Camargue classées en réseau à **enjeux environnementaux et touristiques forts**
- Limitation des flux de transit par les aménagements, dont les pistes cyclables

PPRI

- Réglemente les possibilités d'urbanisation dans les zones inondables

Zones protégées

Limitent :

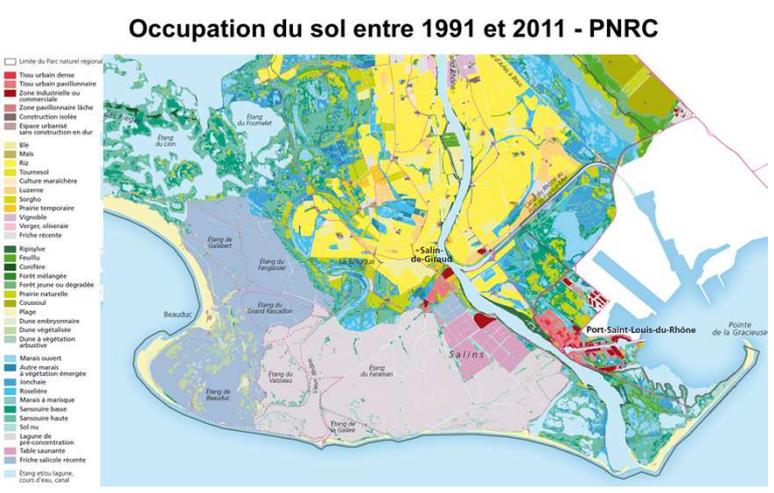
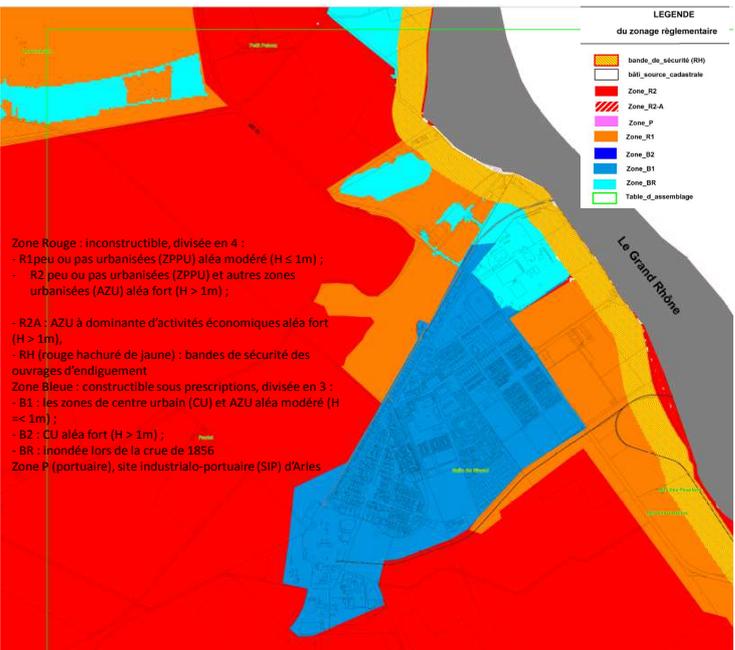
- les possibilités de **travaux**
- et **d'agrandissement** dans une grande partie de la Camargue

Autres

- Contrat de Delta Camargue
- Charte européenne de tourisme durable

DTA PLU SCOT

Outils d'aménagement pour mieux maîtriser les projets d'urbanisation



Projets de territoire



Ouverture sur le territoire

- Encourager le développement de Salin de Giraud
- Améliorer la qualité de la desserte économique
- Développer les activités touristiques sur le village.



Protection du territoire

- Accompagner un tourisme responsable et durable
- Valoriser, protéger et transmettre les valeurs culturelles et environnementales locales.

Convergences

- Activités économiques et industrielles nécessaires permettant le **maintien de la présence humaine**
- Attachement à la **qualité de l'environnement**
- Parc naturel régional de Camargue garant d'un **équilibre du territoire**
- **Équilibre économique** entre développement et **tourisme durable de qualité**
- **Répartition des flux** en respectant la pratique d'axes adaptés à la nature du déplacement, en particulier écarter les liaisons économiques poids lourds du cœur du parc de Camargue
- Espace soumis à des pressions importantes (disponibilité foncière limitée sur Salin) : **actions de protection** et de **préservation** des zones à fort intérêt environnemental **nécessaires**
- **Protection contre les éléments** : inondations, érosion des traits de côte, salinité, réchauffement climatique
- **Sécurité** des biens, des personnes et de l'environnement.

L'ambition du Département : un pont pour renforcer les liens et sécuriser les déplacements

Un geste architectural et paysager

- En optimisant les postes de dépense de **l'argent public** au service du territoire
- Entre des parties d'un **même territoire**.



Un lien

- Au service du projet de territoire
- Au service de la population
- Limiter les ruptures de continuité territoriales pendant les crues

Un outil

- A dimensionner et à adapter selon les objectifs fixés

Projection de construction d'un pont



PROGRESSIVITÉ DES ÉTUDES

2017

Choix et orientations

- en fonction des études et des avis lors des concertations à chaque phase du projet

- Information du public et concertation avec les acteurs
- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre

2018

- Etudes préliminaires
- Concertation sur les études, bilan et prise en compte
- Inventaires faune / flore – étude hydraulique

2019 – 2021

Expositions publiques

- avec permanences et registre pour le recueil des observations

- Avant projet (AVP)
- Concertation, bilan et intégration des évolutions
- Procédures réglementaires d'autorisation du projet
- Enquête publique - Déclaration d'Utilité Publique
- Procédures d'expropriations si nécessaires
- Concours de maîtrise d'œuvre

2022-2025

Comité technique

- constitué des acteurs institutionnels et locaux

- Fouilles archéologiques avec l'appui de l'INRAP
- Elaboration des éléments techniques définitifs du projet
- Concertation
- Dossier de consultation des entreprises
- Démarrage des travaux : 2025

Groupe de travail

- avec les acteurs concernés par le projet (associations, collectifs)